

Les nuisances sonores les rendent fous

A Rambouillet, la zone d'activités se développe et le trafic avec. A Saint-Lambert, la RD 91 est devenue infernale pour les habitants du village. A Bonnelles, les nuisances viennent du ciel, les habitants du sud des Yvelines subissent le bruit des avions. Tour d'horizon.

POUR LES RIVERAINS de la zone d'activités de Bel-Air, voir une nouvelle zone commerciale se développer, c'est l'enfer. Car, c'est un surcroît de trafic et de nuisances pour eux au quotidien. « Nous avons déjà 8000 véhicules qui passent devant chez nous rue de la Drouette. On ne peut même pas sortir de chez nous quand le matin, les parents arrivent aussi en voitures pour déposer leurs enfants. Les installations de MC Do et de Bricorama ont accentué les choses. Nous ne sommes pas contre l'activité économique, mais qu'ils tiennent compte des riverains ! » déclare Jean-Pierre Robin de l'association des riverains de Bel-Air et de la rue de la Drouette. Ces pavillons sont aux premières loges, près des giratoires qui desservent la zone et voisins de la nouvelle zone Bel-Air La Forêt. Après l'enquête publique de 2011, une protection visuelle et sonore était prévue, mais le résultat, une bande herbeuse, est bien décevant pour les riverains. « On nous a mis des brindilles alors que du côté de Gazeran, on a planté des arbres de haute taille ! », constate Jean-Pierre



A Rambouillet, Jean-Pierre Robin demande aux élus de mieux protéger les riverains de la zone d'activités de Bel-Air La Forêt. Le trafic empoisonne la vie des habitants.

Robin. Pour les riverains, les promesses prises à l'époque de Gérard Larcher n'ont pas été tenues, notamment le boisement sur une surface supplémentaire afin de ceinturer davantage le carrefour de la RD 150. « Pour créer un espace boisé circulaire et non un biseau qui met la zone à 10m des premières maisons », précise l'association. Le dernier coup de sang des riverains est venu de l'arrachage de haies imposantes sur le giratoire qui fait face

au centre commercial Carrefour. L'écran visuel et sonore a disparu.

L'ouverture des boutiques crainte

La mairie qui a effectué ces travaux a répondu que les haies étaient dangereuses car épineuses et de par ses baies toxiques. « Les arbres étaient en partie morts et ces haies favorisaient des regroupements indésirables », a fait valoir le maire, Marc Robert. Il a promis un réaménagement

des espaces verts depuis le giratoire (Peugeot) jusqu'au rond-point en 2015. Jean-Pierre Robin attend des précisions encore de Jean-Frédéric Poisson, président de Rambouillet Territoires pour protéger totalement l'ensemble des pavillons. Le président de Rambouillet Territoires que la communauté n'a fait les travaux que dans la partie où elle est propriétaire : « La surface complémentaire demandée par les riverains reste tributaire de

l'ensemble de l'aménagement projeté par le parc d'activités. Autrement dit tout dépend d'éventuelles futures acquisitions de terrain. « Nous voulons que l'information sur les futures réalisations soit partagée. En septembre, nous allons avoir ces douze boutiques. Seront-elles ouvertes le dimanche ? Ce serait une nuisance supplémentaire car nous ne pourrions

même plus profiter de nos jardins. Sans quoi nous allons monter au créneau » Car les bruits des voitures et des camions qui freinent et crissent n'ont pas fini de faire partie du quotidien des habitants de Bel-Air, tout comme déchets jetés par les clients du fastfood.

Philippe Cohen

Bruit : des solutions existent

Un certain nombre de matériaux pour se prémunir du bruit existent bel et bien. Outre les bonnes vieilles boules Quiès, des professionnels de l'acoustique ont mis au point des équipements ultra innovants. C'est le cas de Gérard Vitte, responsable d'agence chez Décibels France, qui intervient dans toute la région parisienne. « Nous produisons notamment des écrans antibruits pour lutter contre les bruits routiers. » Et dans le cas d'une mitoyenneté avec une chaufferie ? « Dans ce cas on installe des pièges à sons. Le but du jeu, c'est que le bruit se dissipe dans des matériaux poreux, tels que la laine de roche ». Son entreprise propose également des constats acoustiques chez les particuliers, avant de les orienter vers des entreprises spécialisées dans le double vitrage ou le renforcement de toitures. À Dourdan (Essonne), son entreprise a effectué des travaux de délestage pour la SNCF. « De plus en plus de collectivités territoriales s'adressent également à nous, a-t-il constaté. L'acoustique est devenue l'une des problématiques majeures pour les villes aujourd'hui, avec leurs piscines, gymnases, ou salles des fêtes trop bruyantes ».

Survol des gros avions : Bonnelles en première ligne

BONNELLES s'est trouvée confrontée à une brusque augmentation des nuisances sonores (+6 décibels), liées aux modifications des trajectoires (en vigueur depuis 2012). C'est la commune la plus touchée du Sud-Yvelines, avec Saint-Arnoult, Bullion ou encore Rochefort.

David contre Goliath « Les altitudes ont été relevées pour diviser le bruit par deux et gagner 3 dB. Or c'est exactement l'inverse qui s'est produit. Les nuisances sonores augmentent », explique Claude Carsac, vice-président de l'ACNAB (Agir contre les nuisances aériennes sur Bonnelles) et membre du comité national du bruit, qui étaye ses propos sur la base de différentes études. Dans son vœux : le sifflement des A320. Une situation qui ne devrait pas aller dans le sens d'une amélioration : « Aéroport de Paris veut doubler le nombre de passagers à Orly, où un projet de second terminal se précise », croit-il savoir. Même si les mentalités commencent doucement à évoluer. « Il a fallu huit ans pour



Le nombre de gros-porteurs traversant le ciel du Sud-Yvelines a augmenté suite au déplacement des couloirs aériens (photo ACNAB).

que la Direction générale de l'Aviation civile et Air France commencent seulement à écouter les plaintes des riverains. » Aujourd'hui, l'association mène son combat dans toute la région parisienne face au « puissant lobby aérien ». C'est un peu le combat de David contre Goliath, mais Claude Carsac y croit, car il s'agit aussi d'un problème de santé publique selon lui (l'excès de bruits aurait de lourdes conséquences sur le sommeil notamment). Nicolas Giorgi

L'ACNAB se mobilise

L'ACNAB (Agir contre les nuisances aériennes) a été créée en 2003 à Bonnelles consécutivement à la modification des trajectoires décidées par la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC), en 2002. Parmi ses revendications : que les mouvements à Orly n'excèdent pas les 200 000 par an.

A Saint-Lambert, plus de 1 200 voitures aux heures de pointe

CLAUDE HELIE ET son épouse n'avaient pas tellement prévu de passer ce genre de retraite. En 1975, ils s'installent au Hameau de La Brosse à Saint-Lambert, sur un terrain situé à 30 mètres de la route départementale 91. « Le cadre était idéal. La campagne, le calme. La circulation n'était pas une nuisance », explique Monsieur Helie.

Fatigué par le bruit

Et pour cause, le flux de trafic n'était pas celui que nous connaissons actuellement. Partis de leur résidence quelques années pour raison professionnelle, Claude et sa femme avaient décidé de revenir à La Brosse pour profiter de leur retraite. Mais la situation vire au cauchemar. « Il passe entre 1 200 et 1 400 voitures aux heures de pointe, soit une voiture toutes les 3,5 secondes. Le bruit est invivable. La vitesse est limitée à 70, mais les voitures sont bien



Claude Helie habite au bord de route départementale 91.

souvent à 90 voire 100 km/h et les motos pas loin de 120 km/h vue la ligne droite », raconte-t-il. « Le niveau de bruit est supérieur à 70 dB. Or, il est estimé qu'au-delà de 55 dB, l'exposition au bruit est excessive. Nous n'ouvrons jamais les fenêtres, nous ne profitons plus de notre jardin, notre cerveau est fatigué par le bruit. » Alors Claude Helie a décidé de monter au créneau. En décembre dernier, il présente ses recherches, menées avec l'association

« bruitparif », à l'ensemble du conseil municipal. Une étude associant la mesure du trafic et celle du bruit sera financée par le village. « Il y aurait des solutions pour limiter le bruit comme réduire la vitesse à 50 km/h, poser un revêtement spécial, installer un mini-giratoire, un radar ou une chicane. Nous sommes pris au piège. Nous n'avons pas choisi cet inconfort », regrette-t-il.

Anne-Laure Labenne